

PADA ONE CONDUITE

Présider par Monsieur Gokmen OLCA Y

Siège sociale 148 Bis Rue de Ménilmontant 75020 Paris

Agrément Préfectoral : E 19 075 0023 0 Déclaration d'activité :11 75 61 26 275

Assuré par : Assurance Crédit Mutuelle - N° de police B1 602.0007

Garantie Financière 2001GF113/202593C

Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire

1. Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou de marchandises,
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris)

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si PTAC de la remorque est inférieur à 750 kg
- Si PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est inférieur à 3,5 tonnes

2. Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation .

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider de nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de le dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoir, savoir-faire et savoir devenir.

3. L'organisme de formation

Établissement de formation :

Raison sociale : PADA ONE CONDUITE

Adresse : 148 Bis Rue de Ménilmontant 75020 Paris

Téléphone : 09 81 35 65 75 Adresse électronique : pada.one.conduite@gmail.com
07 66 78 74 65

Siret : 852 039 023 000 19

Code NAF : 8553 Z

Agrément Préfectoral : E 19 075 0023 Déclaration d'activité : 11 75 61 26 275

Exploitant Monsieur Gokmen Olcay

4. Les pré-requis

- Avoir minimum 17 ans
- Savoir Lire et Ecrire

5. Le public visé

Tous publics

6. La durée de la formation

- Minimum 20 heures en boîte manuelle
- Minimum 13 Heures en boîte automatique

7. Les objectifs de la formation

*** Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le cout de la formation**

*** Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes:**

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
- Se présenter avec une pièce d'identité à un organisme agréer (La poste)
- L'examen théorique et l'organisation de celui ci reste sous votre responsabilité

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	

<p>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi tour en sécurité
<p>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en prendre compte - Positionner le véhicule et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner n épi, en bataille et en créneau
<p>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer de virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts, les passages à niveau
<p>4. Pratiquer une conduite autonome ,sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage long distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien ,le dépannage et les situations d'urgences - Pratiquer l'éco-conduite

8. Les épreuves d'examen

A compter du 1^{er} Août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement .

L'épreuve dure 32 minutes

Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale
- La présentation de l'épreuve par l'examineur
- L'installation au poste de conduite
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ est réalisés par le candidat
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes
- La réalisation d'un test de la vue
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (Un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière , à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne l'élève pour l'épreuve pratique et vous accompagne.
- Avoir une pièce d'identité valide et bonne état.
- Se présenter 30 minutes avant le début de l'examen

Document remis en main propre lors de la signature du contrat de formation _____